|  |  |
| --- | --- |
|  | **REPRéSENTATION PERMANENTE DE LA****BULGARIE****AUPRèS DES NATIONS UNIES** |

**11 East 84th Street, New York, NY 10028, Tel: (212) 737 4790, Fax: (212) 472 9865, e-mail: bulgaria@un.int**

**60e session de la Commission de la condition de la femme (CSW60)**

**New York, 14 – 24 mars 2016**

**Débat général**

**Point 3: *Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l’Assemblée générale intitulée «Les femmes en l’an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle»***

**S.E. M. Stephan Tafrov, Ambassadeur, Représentant Permanent de la Bulgarie auprès des Nations Unies**

***New York, 18 mars 2016***

**Monsieur le Président,**

Ма délégation s’associe à la déclaration de l’Union européenne prononcée plus tôt. Je voudrais ajouter quelques éléments en ma capacité nationale.

Le Programme d’action de Beijing adopté en 1995 représente un plan ambitieux en faveur de l’autonomisation des femmes. L’envergure de ce plan est sans précédent. Les engagements pris en Beijing couvrent un vaste éventail de questions portant sur l'élimination des principaux obstacles auxquels sont confrontées les femmes. Vingt ans après, les douze domaines critiques recensés dans le Programme d’action continuent à poser de vrais défis. Malgré les progrès accomplis il reste encore un long chemin à parcourir pour atteindre une véritable égalité des sexes. On est loin du compte. Dans le monde, plus de 700 millions de femmes sont actuellement victimes de violence. Le droit des femmes de disposer librement de leur corps n’est pas toujours universellement reconnu.

La communauté internationale a confirmé son engagement d’accélérer l’élimination des disparités entre les sexes plus rapidement pendant le rassemblement historique sur *«*l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes : un appel à l’action*»* organisé en septembre 2015 à New York par la République populaire de Chine en partenariat avec ONU Femmes. Pendant cette réunion de haut niveau le Président de la République de Bulgarie S.E. M. Rosen Plevneliev s’est engagé à améliorer l'égalité des sexes en tant que politique fondamentale nationale. Il a souligné les domaines d'action prioritaires en faveur de l'autonomisation des femmes y compris créer des politiques cohérentes en matière d'égalité des sexes et prendre des mesures novatrices et fortes qui assureront une mise en œuvre à long terme. Tout cela est enchâssé dans le nouveau loi sur l’égalité entre les femmes et les hommes.

**Monsieur le Président,**

L’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes et des filles sont évoquées de manière convaincante dans le nouvel Agenda 2030 pour le développement durable en tant que facteurs indissociables du progrès. Parmi les objectifs de développement durable se trouve un objectif spécifique de réalisation de l’égalité des sexes qui vise à mettre fin à la discrimination et à la violence à l’égard des femmes et des filles et à leur garantir une participation et des droits égaux. D’importantes dispositions en faveur des droits humains des femmes figurent également dans la plupart des autres objectifs de cet Agenda. La réalisation des Objectifs du développement durable passe impérativement par l'égalité des sexes.

Je voudrais réitérer l’appel en faveur de la réalisation de tous les droits des femmes et des filles. Leur leadership n’est pas suffisamment reconnue, mais il doit se manifester à travers une participation accrue aux travaux des organes décisionnels. Ce sont elles qui rendront l’Agenda 2030 véritablement transformationnel et inclusif.

**Monsieur le Président,**

Le gouvernement bulgare a répondu à l’appel à l’action d’ONU Femmes dans le cadre de la campagne « Franchissons le pas pour l’égalité des sexes ». Le chef d’État de Bulgarie s’est engagé à prendre des mesures concrètes et tangibles en vue de mettre un terme aux principaux obstacles à la réalisation de l’égalité des sexes dans notre pays. Le gouvernement bulgare s’est engagé à promouvoir des changements dans la culture et les pratiques qui favorisent une plus grande égalité et de meilleures possibilités.

La Constitution de la Bulgarie favorise l’égalité de tous devant la loi. Les femmes et les hommes jouissent de droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels égaux. La Stratégie nationale bulgare pour l’avancement de l’égalité des sexes affirme que les droits des femmes sont des droits fondamentaux de la personne et que l’égalité des droits entre les femmes et les hommes est essentielle à l’affermissement de la démocratie.

**Monsieur le Président,**

Le monde est confronté à une instabilité croissante et des crises dans de nombreuses régions et de forts déplacements de population. Tout cela crée une violence extrême à l’égard des femmes et des filles. Les femmes et les filles ont une contribution cruciale à apporter dans la recherche de solutions durables à ceux défis. Elles sont les plus exposées à de nouvelles menaces ou à l’impact des changements climatiques. En même temps, elles constituent le rempart dans la protection des enfants, elles travaillent pour la paix et assurent une croissance économique durable et une évolution sociale.

**Monsieur le Président,**

Le compte à rebours menant à une réelle égalité des sexes en 2030 a commencé, et elle doit s’accompagner d’un suivi des responsabilités et d’une évaluation des progrès réalisés.

Donnons un nouvel élan à la promotion de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes pour assurer la jouissance pleine par les femmes et les filles de tous les droits humains.

**Merci, Monsieur le Président.**